

Procès-verbal N°26 de la Commission Foot Animation

Réunion du :	26/02/26
À :	14H
Présidence :	Mr Didier CASANADA
Présents :	Mme Nadine GRECO.
Absents excusés :	Mme Martine JOLY , Mrs Michel COLLADO, Léonard INNIANTONI, Jean-Louis DELFIEU, Sauveur ROMAGNOLE
Assiste à la Réunion :	Mme Bernadette FERCAK

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club (n° affiliation@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom, Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (art 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N° 25 du 19/02

Rappel

RAPPEL AU CLUBS : concernant les clubs responsables d'équipes pour la FMI

Dans FOOTCLUB : Il faut **absolument qu'un éducateur** soit renseigné pour chaque équipe, sinon les matchs n'apparaissent pas sur la tablette.

UTILISATION DE LA FMI

LE RESULTAT DE L'EQUIPE QUI A REMPORTE LES DEFIS DOIT ETRE NOTE SUR LA FEUILLE FMI DANS LA PARTIE "OBSERVATION".

Beaucoup de clubs ne le font pas : ATTENTION au moment des classements.

En cas de dysfonctionnement utiliser une feuille de match papier ainsi que le tableau « Rapport FMI » dûment remplis, qui vous ont été envoyés par mail, et à télécharger dans Footclubs ainsi que le site du DISTRICT.

Défis Technique (à télécharger dans documents / compétitions)

Défis 3em Trimestre « 1C1 Gardien » 14-21 Mars / 11-18 Avril (D2-D3-D4)

Championnat U12/U13

➤ Retour CSR /INFORMATION :

Dossier n°2025/2026-CSR- Match n° 55317074 : du 21/02/2026

CANAULES USA 1 (519042) / LE VIGAN P. V. A. F. C 1 (551688)

·Dit match perdu par forfait à l'équipe LE VIGAN P. V. A. F. C 1 (551688) pour en reporter le bénéfice à l'équipe CANAULES USA 1 (519042) sur le score de 3/0 assorti de 2/0 points de défis

Dossier n°2025/2026-CSR- Match n°55314765 du 14/02/2026

ST MARTIN VAL 2 (525106) / LANGLADE FC 1 (563786)

Confirme l'arrêt définitif de la rencontre à la 55^e minute de jeu,

DONNE match perdu par pénalité – 1 point (abandon de terrain) à l'équipe LANGLADE FC 1 (563786) pour en reporter le bénéfice à ST MARTIN VAL 2 (525106) sur le score de 3/0 assorti de 2/0 points de défis

Dossier n°2025/2026-CSR- Match n°55314745 du 21/02/2026

LA CALMETTE 1(520113) / ST HILAIRE LA JASSE 1 (553073)

RESERVE de LA CALMETTE 1(520113) : FONDEE

SANCTIONNE le club ST HILAIRE LA JASSE 1 (553073), de la perte, par pénalité (-1 point), de la rencontre N° 55314745 du 21/02/2026 pour en reporter le bénéfice à LA CALMETTE 1(520113) sur le score de 3/0 assorti de 2/0 points de défis

Dossier n°2025/2026-CSR- Match n°55314061 du 21/02/2026

BAGNOLS PONT 2 (548837) / ROCHEFORT SIGNARGUES 1 (549486)

RESERVE de ROCHEFORT SIGNARGUE 1 (549486) : NON FONDEE

CONFIRME le résultat acquis sur le terrain

Equipes qualifiées pour la finale départementale FESTIVAL PITCH du SAMEDI 28 MARS à BEAUCAIRE
DE 8H30 à 17H30

_BEAUCAIRE -ST MARTIN-N GAZELEC-REGORDANE-LE GRAU DU ROI-NIMES OL-SOMMIERES-MARGUERITTES
S LEVANT-BAGNOLS PONT-N LASALLIEN (jonglerie)-ROUSSON-ALES-ACADEMIS-LAUDUN-MONOBLET.

UNE REUNION EN VISIO SERA ORGANISE LE LUNDI 16 MARS à 19H00

- Point sur le règlement
- Tirage au sort du 1er Tour
- Présence obligatoire du responsable de l'équipe
- un jeu de maillots sera offert par le District

Championnat U12

LA FINALE JP ROUX SE DEROULE RA SUR LES INSTALLATIONS DE UCHAUD LE SAMEDI 18 AVRIL DE 8H30 à 17H30

Foot Animation - U10 à U10/U11

- **Beaucaire** : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 9h30**
- **Nîmes Ol** : Plateaux U10 et U10/U11 : **Début 14h00**
- **Cavillargues** : Plateaux U10/U11 : **Début 9h30**

Foot Animation - U6 à U8/U9

Beaucaire : Plateaux U6 à U8/U9 : **Début 13h30**

Sommières : Plateaux U6 à U9 : **Début 13h30**

LA FINALE DEPARTEMENTALE DU GARD/LOZERE DU DIMANCHE 29 MARS (lieu à définir)

AVEC AUDE/PO/HERAULT : 3 EQUIPES DU GARD/LOZERE PARTICIPERONT à CETTE FINALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président

Didier CASANADA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Didier Casanada'.

La Secrétaire de Séance

Nadine GRECO

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Nadine Greco'.